



Résiliation contrat chez Comptalia

Par **Krist972**, le **09/09/2017 à 15:05**

Bonjour à tous, Je me suis inscrite à l'école à distance comptalia à distance en 2014 après avoir et travailler au corps pendant 2 semaines par un commercial me rassurant et tous le bla bla. Je remplis le formulaire qu'on m'a transmis par mail avec tous les documents nécessaires à l'inscription, je précise qu'à l'époque je ne travaillais pas encore. Fraîchement d'un bts, jeune maman et je voulais poursuivre mes études en comptabilité je bénéficie du rsa socle ils m'ont rassurer en me disant que je bénéficie d'une bourse d'étude chez eux de -20% c'est à dire -1072.73 sur un montant de 5363.67 donc au total un paiement de 4469.72 payable en 36 mensualités de 124.16€ à partir du 09/06/2014. J'ai reçu mes classeurs et un logiciel qui au bout de mois ne voulait plus s'ouvrir reçu un mois plus tard, j'ai commencé à travailler en septembre sur les classeurs alors que j'avais déjà entamer les paiement depuis le mois de juin, j'ai commencé à étudier à envoyé des devoirs et recevoir des correction incompréhensible je demande des précisions rien. Plus de trois mois après je demande si je peux résilier mon contrat car je n'arrivais pas à gérer mon bébé et j'ai commencé à avoir des difficultés financières, elle me répond que je ne peux plus résilier sous peine de devoir payer la totalité du paiement de la formation. 1er impayé deuxième je demande une facilité de paiement accordé à 93€ par mois puis l'examen à payer qui m'emmène à un rater une seule ue validée sur 5. Deuxièmement année, le commercial me contact en me proposant de repasser les ue rater en meme temps que les 5 autres ue donc 9 ue à assimilé assez difficilement puisque dès la première année je n'avais plus de suivi sauf un planning mensuel. Les difficultés financières s'accroissent donc j'ai du résilier mon contrat d'assurance pour payer l'école rien y fais j'étais déjà dans un cercle vicieux de découvert chaque mois grâce à eux, j'ai dû faire le choix d'arrêter d'étudier et je n'avais plus accès à mon compte élève et je me suis mise à la recherche d'un emploi tous en continuant à payer. Troisièmement année il ne mon pas envoyé les classeurs restant je n'avais plus accès a mon compte comptalia, car j'ai contacté ma conseillère pédagogique encore en lui informant que sa ne pouvait plus durer que j'ai trouver un service civique et mon enfant rentrer a l'école et l'indemnité me permettait

juste le minimum mais g continué à payer .Mais il arrive a un stade ou je ne peux plus payer deux mois a recevoir 159€ pendant trois mois ce qui creuse mon découvert plus et avec un enfant ce n'ai pas évident et mes parent ne peuvent pas m'aider financièrement puisqu'il on encore un collégiens et deux université dont un non boursier à gérer.Je contacte madame Alice Bxxxx qui s'occupe de mon dossier depuis décembre 2015 pour régler ma formation puisque je n'ai plus de contacte avec Comtalia mais l'a elle veut que je paie une les mensualités août et semble mais je n'ai pas d'argent mon compte et bloquer mais elle s'en fiche car j'ai bénéficié de réduction du montant de mensualités jusqu'à juillet mais c'est tres difficile maintenant de payer un service que je n'utilise plus depuis deux ans.Que puis-je faire je n'ai pas envoyer de lettre recommandée pour résilier mon contrat mais juste appelé apres ça plus d'accès plus de suivis plus de classeur et envoie directe vers madame Bxxxx service recouvrement,je suis épuisée, dégoûter que dois-je faire?

Par **Krist972**, le **11/09/2017** à **03:00**

Puis je avoir une reponse concernant mon cas s'il vous plaît

Par **morobar**, le **11/09/2017** à **08:36**

Oui:
Relisez les 1000 réponses aux 1000 questions identiques à la vôtre et figurant sur ce site.

Par **Krist972**, le **11/09/2017** à **17:26**

Merci

Par **amar2**, le **26/03/2018** à **10:04**

Bonjour,
J'espère que l'histoire c'est arrangée, comment tu a fait ?
Je suis dans la meme situation que toi